

Info
municipal
Saint-Athanase



Municipalité de Saint-Athanase
6081, Chemin de l'Église, Saint-Athanase, Québec, G0L 2L0
Téléphone : 418 863-7706
Télécopieur : 418 863-7707
Courriel : info@saint-athanase.com

V.11/NO 04/JUIN 2015

Dans ce numéro :

- **Chronique municipale** **Page 3**
 - Heures d'ouverture du bureau municipal pendant la période estivale
 - Congés fériés
 - Prochaines séances du conseil 2015
 - Heures d'ouverture de la bibliothèque municipale périodes régulière et estivale
 - Date du prochain versement de taxes municipales
 - Abri d'auto temporaire selon la nouvelle réglementation
 - Info municipal – Dates de tombée et publication

- **Mot de la directrice générale** **Page 4**
 - Méga vente de garage communautaire
 - Demande de permis
 - Liste des récipiendaires – Méritas scolaire – École secondaire du Transcontinental

- **Mot du maire** **Page 6**
 - Fin du CLD – Début nouveau mode de fonctionnement
 - Suivi consultation publique
 - Saint-Athanase et les taxes municipales
 - Marche pour l'Alzheimer – Un succès
 - Bon été

- **Des nouvelles de votre Biblio** **Page 7**
 - Horaire d'été
 - Club de lecture d'été Desjardins « Un été sous les étoiles »

- **Le Cercle des Fermières de Saint-Athanase** **Page 8**
- **Activités Les Sentiers 3 frontières**

- **Relais pour la vie** **Page 9**
 - Mot de Carmen St-Pierre

- **Des nouvelles de la RIDT** **Page 10**
 - L'herbicyclage

- **Activités à venir** **Page 12**
 - Fête Nationale – Programmation en insertion
 - Spectacle Billy Soucy
 - Brunch des pompiers – Pohénégamook et Saint-Athanase
 - Dîner annuel et bingo – Club des 50 ans et plus de Saint-Athanase

Chronique municipale

Heures d'ouverture du bureau municipal pendant la période estivale
(Du vendredi 26 juin au vendredi 4 septembre)

Du lundi au jeudi : 9 h à 12 h – 13 h à 16 h

Vendredi 9 h à 12 h

***Le bureau municipal sera fermé du 14 août au 23 août.**

Congés fériés

Le bureau municipal sera fermé :

Le mercredi 24 juin – Fête Nationale, le mercredi 1^{er} juillet – Confédération

Prochaines séances du conseil 2015

Lundi 6 juillet, mardi 4 août et mardi 8 septembre à 20 h.

Heures d'ouverture de la bibliothèque municipale

La bibliothèque est ouverte le **mardi en après-midi de 13 h 30 à 14 h 30**
et le **vendredi soir de 19 h à 20 h**.

Heures d'ouverture de la bibliothèque municipale pendant la période estivale

À compter de jeudi le 25 juin, la bibliothèque sera ouverte le **mardi de 13 h 30 à 14 h 30**
et le **jeudi de 19 h à 20 h**.

***La bibliothèque sera fermée du 18 au 31 juillet**

Date du prochain versement de taxes municipales

2 juillet 2015

Abri d'auto temporaire selon la nouvelle réglementation

L'installation complète d'un abri d'auto temporaire est autorisée *entre le 1^{er} octobre d'une année et le 1^{er} mai de l'année suivante.* (**La structure et la toile devront être démontées en dehors de cette période**).

Info municipal

L'Info municipal ne sera pas publié pendant les mois de juillet et août

Prochaine tombée: Le 11 septembre

Pour une publication : Le 18 septembre

MÉGA VENTE DE GARAGE COMMUNAUTAIRE



Samedi 4 juillet

Beau temps ou mauvais temps

Le samedi 4 juillet prochain, la municipalité se transformera en espace commercial, le temps d'une Vente Soleil. Cette activité se déroulera sur le stationnement du Centre des Loisirs à compter de 10 h et se poursuivra jusqu'à 16 h.

Afin de vous assurer un espace pour la vente de vos articles, réservez dès maintenant votre table au coût de 10 \$ en composant le 418 863-7706, poste 4852.

Pour ceux et celles qui le désirent, il sera possible de pique-niquer au Parc Georges Labrecque et de profiter des installations récréatives situées dans le Parc.

En cas de pluie, l'activité se déroulera à l'intérieur du Centre des Loisirs.

Bonne vente à tous!

Francine Morin, directrice générale



DEMANDE DE PERMIS

En prévision des vacances du personnel en charge de l'émission des permis, prévoyez de venir chercher vos permis au moins un mois avant le début des travaux.

Merci de votre collaboration

Francine Morin, directrice générale

Pour infos : 863-7706, poste 4852

Liste des récipiendaires
Mérites scolaire de l'École secondaire du Transcontinental 2015
3 juin 2015



Mérites académiques

1^{er} Secondaire

Mathématiques : **Baptiste Després**
Meilleure moyenne générale : **Baptiste Després**

2^e Secondaire

Français : **Jolianne Bernier**
Éthique et culture religieuse : **Jolianne Bernier**

3^e Secondaire

Français : **Koraly Boucher**
Sciences : **Koraly Boucher**
Histoire : **Koraly Boucher**
Arts plastiques : **Gabrielle Michaud**
Meilleure moyenne générale : **Koraly Boucher**

Meilleure amélioration

2^e Secondaire
Sciences : **Ariane Michaud**
5^e Secondaire
Mathématiques SN : **Anykim Boucher**

Coup de cœur

5^e Secondaire
Anykim Boucher

Implication

5^e Secondaire
Anykim Boucher

Nous sommes fiers de vous !

Francine Morin, directrice générale

MOT DU MAIRE

Bonjour à vous tous et toutes citoyens et citoyennes de Saint-Athanase. Dans quelques jours ce sera l'arrivée officielle de l'été. Cette date coïncide avec la fin de l'école pour nos jeunes et pour d'autres c'est la période des vacances. Si vous avez à vous déplacer, soyez prudents.

Fin du CLD – Début nouveau mode de fonctionnement

La fin juin marque aussi la fin du CLD (centre local de développement) suite aux coupures budgétaires. Lors d'une réunion spéciale en novembre 2014, le conseil des maires de la MRC de Témiscouata s'était donné une période de réflexion de 6 mois pour mettre en place un nouveau mode de fonctionnement. Donc le 30 juin prochain ce sera la fin du CLD sous la forme actuelle. Mais ne soyez pas inquiet, à compter du premier juillet une nouvelle structure sera mise en place pour assurer le suivi des dossiers et la pérennité du développement économique au Témiscouata. Celui-ci sera désormais assuré par la MRC. Dans les prochaines semaines des communiqués de presse et des lettres seront publiés pour vous informer et vous aviser du mode de fonctionnement de cette nouvelle réorganisation.

Suivi consultation publique

Les agents du Pacte rural présenteront sous peu le plan d'action provisoire aux membres du conseil. Une soirée d'information sera organisée à l'automne afin d'en faire une présentation publique et de valider les derniers changements.

Saint-Athanase et les taxes municipales

À titre d'information, dans un article publié dans le Métro, un journal quotidien de l'Île de Montréal, le journaliste UGO Giguère mentionnait dans son article intitulé (Qui paye le plus de taxes et d'impôts au Québec), que les municipalités ou villes les plus taxées se situent sur l'Île de Montréal. Il écrivait aussi « En pourcentage du revenu, les municipalités les plus abordables sont toutefois Saint-Athanase et Sainte-Rita dans le Bas-Saint-Laurent, ainsi qu'Aston-Jonction dans le Centre-du-Québec. Leurs citoyens conservent respectivement 90%, 89% et 88% de leurs revenus après impôts et taxes ». Je crois que cet article est un beau clin d'œil pour notre municipalité.

Marche pour l'Alzheimer – Un succès

Dimanche le 31 mai dernier, avait lieu à Saint-Athanase la marche pour l'Alzheimer. En tout, 43 marcheurs du Transcontinental ont participé à cet événement. La somme recueillie est de 3,911 \$. Merci pour votre participation, grâce aux sommes recueillies, des proches aidants et des personnes atteintes d'Alzheimer pourront recevoir plus de services. Merci à Linda Morin et Émilie Chénier pour leurs délicieux biscuits.

(SUIITE) **MOT DU MAIRE**

Bon été

En terminant, j'aimerais en mon nom, celui des membres du conseil et de la direction vous souhaiter une belle période estivale. Au plaisir!

André St-Pierre, maire



Des nouvelles de votre biblio

Bonjour à tous les membres de la bibliothèque. Veuillez noter que la bibliothèque ouvrira bientôt ses portes sous son **horaire d'été**.

- La plage du **mardi** demeure la même, c'est-à-dire de **13 h 30 à 14 h 30**, mais l'ouverture en soirée se fait **le jeudi soir de 19 h à 20 h** (à la place du vendredi soir) **à partir de jeudi le 25 juin**.

Notez également que la bibliothèque sera fermée pendant les deux semaines des vacances de la construction, soit du 18 au 31 juillet.



Pour la troisième année, les jeunes du primaire sont invités à participer au Club de lecture d'été Desjardins. Le thème qui a été choisi cette fois-ci est "Un été sous les étoiles!". Les jeunes peuvent s'inscrire et avoir plus de détails en se présentant à la bibliothèque à partir du 22 juin. Nous vous attendons en grand nombre.

Bon été à tous et profitez de cette période pour relaxer à l'aide de belles lectures!

Le comité de bibliothèque



Le Cercle de Fermières de Saint-Athanase

Au cours des derniers mois, le Cercle de Fermière vous a relaté les 84 années d'existence de ce groupement, soit le **plus vieil organisme de la paroisse**. Au fil des ans, il y a eu des hauts et des bas comme dans tout comité, mais le Cercle est toujours vivant. Comme la plupart des comités, nous faisons relâche durant la période estivale. Nous reprendrons nos activités en septembre.

Nous invitons les jeunes filles et les dames à se joindre à nous. Il en coûte 25 \$ par années. Nous recevons 5 belles revues très intéressantes. Pour informations 418-859-3046.

Nous souhaitons à toute la population de passer un bel été. Nous vous reviendrons à l'automne avec de nouveaux projets. Bon été et bonnes vacances.

Sylvie Michaud, secrétaire trésorière



Activités au programme sur Les Sentiers 3 frontières

Les 27-28 juin : Descente de rivière. Voilà une belle aventure sur une rivière frontière dans une nature vierge sur les Sentiers 3 frontières.

Départ du débarcadère du Beau lac à Rivière-Bleue et arrivée au Parc de Saint-François-de-Madawaska (43 km) sur 2 jours avec Camping au lac Glazier au NB.

Le 27 Juin : Itinéraire: Beau lac, rivière Saint-François et sa chaîne de lacs

Le 28 juin : Itinéraire: lac Glazier, rivière Saint-François et fleuve Saint-Jean“

Inscription : Coût : 10 \$ (nous ne faisons pas de location de matériel)

Camping 8\$ / tente

Des frais de 10\$ par véhicule seront exigés pour le retour de Saint-François

Exigences : S'inscrire avant le 25 juin 2015 auprès de marielle_landry1@hotmail.fr Pour plus d'informations : 418-893-2649

Marielle Landry



7^e édition
Témiscouata-sur-le-Lac

LE RELAIS POUR LA VIE : LUTTER, RENDRE HOMMAGE, CÉLÉBRER UN ENGAGEMENT QUI ÉVOLUE!

Chaque jour, la Société canadienne du cancer travaille avec vous pour sauver plus de vies. Elle lutte **pour prévenir plus de cancers**, elle permet à nos chercheurs de **faire plus de découvertes** et **aide plus de personnes touchées** par la maladie.

Encore une fois, nous désirons souligner **votre grande générosité, votre bon accueil** et **votre soutien** dans les étapes du financement de notre participation à la marche « Relais pour la vie ».

Nous voulons également exprimer toute notre reconnaissance à Madame Diane Dumont pour son précieux apport à la comptabilité lors de cet événement annuel.

Dans notre paroisse, j'ai ramassé une somme de **1 310 \$** comparativement à 1 255 \$ en 2014.

Dans notre région Témiscouata-sur-le-Lac, malgré une période économique précaire, un total de **74 753,55 \$** fut amassé comparativement à 71 7563,29 \$ en 2014. Les lampions vendus **2 878 \$**. ***Depuis 7 ans c'est un peu plus d'un demi-million de dollars amassés dans notre secteur soit 534, 753,55 \$.***

MERCI, MERCI, MERCI, de votre appui....et à l'année prochaine.

Carmen St-Pierre



L'HERBICYCLAGE

L'herbicyclage consiste à faire du recyclage avec votre gazon. En fait, la meilleure façon de disposer du gazon coupé est de le laisser sur place après la tonte, il se décomposera grâce aux micro-organismes du sol. En herbicyclant, vous économisez du temps et laissez sur place un très bon engrais gratuit pour votre pelouse. De plus, vous diminuez la quantité de matières à traiter au lieu d'enfouissement ce qui engendre des réductions potentielles des coûts de collecte, transport et traitement.

Gazon en santé!

- Les résidus de gazon se décomposent rapidement et nourrissent les nouvelles pousses.
- Une pratique régulière de l'herbicyclage prévient l'apparition d'insectes, de maladies et de mauvaises herbes.
- Les rognures de gazon le protègent de la sécheresse, puisqu'elles sont composées principalement d'eau.

Économie de temps!

- Plus besoin de ramasser le gazon coupé, de le mettre en sac ou d'aller le porter à l'écocentre.
- Moins de temps consacré à la fertilisation du gazon.

Économie d'argent!

- L'achat de fertilisant n'est plus nécessaire.
- Comme moins de déchets sont envoyés au lieu d'enfouissement puisque le gazon n'est plus déposé dans le bac à déchets, les coûts d'enfouissement diminuent.

Pour de meilleurs résultats, coupez le gazon régulièrement tout en conservant une hauteur minimale de 8 centimètres (3 pouces). Si votre tondeuse ne déchiquette pas, maintenez ouverte la sortie latérale et organisez votre plan de coupe afin de passer sur les rognures du gazon coupé précédemment.

L'HERBICYCLAGE (SUITE)

Quelques mythes au sujet du recyclage de l'herbe :

Mythe : Si on ne la ramasse pas, l'herbe tondue finit par former une couverture de chaume qui nuit à la pelouse.

→ Il n'existe aucun lien entre l'herbe tondue et le chaume. Le chaume est le résultat d'une croissance anormalement rapide des racines et autres tissus végétaux provoquée par une fertilisation et un arrosage inadéquats. L'herbe tondue se décompose rapidement et libère des éléments nutritifs essentiels.

Mythe : Si je ne ramasse pas l'herbe tondue, j'en retrouve partout dans la maison et dans la piscine.

→ L'herbe tondue se décompose rapidement et disparaît tout à fait après un jour ou deux. On peut même tondre le gazon au début de la soirée pour donner l'occasion à l'herbe tondue de sécher et de se tasser pendant la nuit

Mythe : Si on ne la ramasse pas, l'herbe tondue cause des dégâts à la pelouse

→ On obtient une meilleure pelouse si on coupe l'herbe fréquemment et à la bonne hauteur. C'est seulement lorsqu'on ne coupe pas le gazon assez souvent que l'herbe tondue risque de suffoquer la pelouse. De toute façon, il n'est jamais bon de couper en une seule tonte un gazon trop long. Il est préférable de couper l'herbe petit à petit, même s'il faut pour cela tondre le gazon deux ou trois fois. La règle d'or : il ne faut jamais couper plus du tiers de la hauteur de l'herbe par tonte.

Mythe : L'herbe tondue laissée sur la pelouse favorise l'évolution des maladies.

→ Les spores qui causent les maladies des pelouses sont présentes que l'on ramasse ou non l'herbe tondue. Deux règles aideront les pelouses à résister aux maladies : il faut arroser judicieusement (un pouce d'eau, tous les cinq ou six jours, tôt le matin) et garder les lames de la tondeuse bien aiguisées.

Krystal ROUSSEAU, M.A.

Conseillère en gestion environnementale – ÉRE

Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata

Prochaines activités...



Fête Nationale 2015

Les 23 et 24 juin

Programmation complète en insertion

Spectacle Billy Soucy **Le samedi 27 juin à 19 h 30**

Centre des Loisirs

Coût du billet : 15 \$

Billet en vente auprès des membres du conseil de fabrique
ainsi que les membres de la chorale



Brunch des pompiers

Pohénégamook et Saint-Athanase

Dimanche 12 juillet

Salle Léon-Desjardins (Estcourt)

10 h 30

Adulte : 12 \$ - Enfant : 6 \$

Merci de venir encourager notre duchesse

Anykim Boucher

Pour rejoindre Anykim : 418 859-2263



Club des 50 ans et plus

Dîner annuel et bingo en après-midi

Dimanche 2 août

Méchoui de porc et de bœuf

Membres : 0 \$ Non-membres : 13 \$



Pour information ou réservation :

Mme Thérèse Lebel : 859-2718

Mme Christiane Després : 859-3344